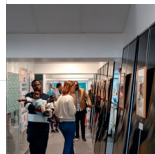


APRÉMIS

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2024



SOMMAIRE

1. RAPPORT MORAL	PAGE 4
2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	PAGE 6
3. TEMPS FORTS	PAGE 13
4. LE SIÈGE ET LES FONCTIONS MUTUALISÉES	PAGE 20
5. PÔLE ASILE	PAGE 22
6. PÔLE HÉBERGEMENT ET LOGEMENT ADAPTÉ	PAGE 26
7. PÔLE ACCOMPAGNEMENT ET MÉDIATION	PAGE 28
8. PÔLE ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE	PAGE 30
9. PÔLE INSERTION PAR L'EMPLOI	PAGE 32
10. REVUE DE PRESSE CHOISIE	PAGE 35

1 RAPPORT MORAL

→ Une assemblée générale peut paraître une formalité à laquelle on ne peut déroger. Elle a pourtant une vertu, celle de permettre une relecture de l'exercice clos, d'apprécier les forces et les faiblesses de l'association et profiler les exercices à venir.

→ Le rapport d'activité et la clôture des comptes 2024 informeront en toute transparence de la situation de l'Aprémis fin 2024.

→ Je qualifierai l'exercice 2024 d'année charnière qui a permis, avec le soutien du Cabinet KPMG Lille (RYDGE désormais), d'établir un diagnostic organisationnel de l'ensemble de l'association. Les déficits annoncés chaque année s'avéraient très préoccupants. A première vue, la qualité de l'implication des professionnels n'était en rien la source des questions. Deux raisons essentielles expliquaient nos déficits récurrents et problématiques pour la pérennité de l'association. Ayant posé un diagnostic sur les forces et les faiblesses de notre association, nous avons réfléchi une nouvelle organisation. Soulignons que l'apriori de notre réflexion a été d'éviter autant que faire se peut un plan social. Rien n'était gagné.

→ Aujourd'hui ce défi de sortie de la crise est en train de se réaliser. Un nouvel organigramme permettra une stabilité globale de l'ensemble des salariés de l'Aprémis. Quatre grands pôles constitueront l'architecture de l'Aprémis : le pôle insertion par le logement, le pôle insertion par le travail, le pôle socio-judiciaire et enfin le pôle au service des trois pôles le siège de l'association. Les directeurs de pôle et les chefs de service travailleront en étroite co-construction avec la Directrice Générale, soucieux de la gestion du quotidien et également, dans une dimension prospective, des projets nouveaux. Il est intéressant de noter qu'au niveau du siège, se mettra en place « un incubateur ». Sa mission sera d'offrir un espace de cogitation pour anticiper les défis pour l'Aprémis. Être proactifs est notre ambition.

→ Les axes de notre nouvelle organisation s'inscrivent dans une ambition raisonnée. La raison d'être de l'association s'ancre dans l'attention aux personnes en situation de précarité. Toutes nos réflexions prospectives ont comme fondement les valeurs associatives inscrites dans notre projet associatif et une appréciation objective de nos capacités économiques. Nos références sont celles qui fondent l'économie sociale et solidaire. Logique qui promeut la gestion démocratique et participative excluant tout profit individuel et s'engageant au réinvestissement des résultats.

→ En 2024, nous nous sommes efforcés, avec l'équipe de salariés de l'Aprémis, tout particulièrement des cadres, de sortir de la tempête en se fixant un cap réalisable qui conjugue nos valeurs et notre réalité économique.

→ Je souhaite ici remercier le soutien dans ce vaste chantier :

- Les salariés de l'association ;
- Les bénévoles engagés dans le Conseil d'Administration, et tout particulièrement les membres du Bureau très impliqués durant toute l'année ;
- Les consultants de KPMG (RYDGE aujourd'hui) qui nous ont conseillés intelligemment ;
- Nos financeurs et autorités administratives à qui régulièrement nous avons fait part de nos réflexions et qui nous ont fait confiance et continuent à nous faire confiance.

2025 sera l'année de l'incarnation de notre nouvelle organisation. La coopération ouverte avec l'APAP dans le cadre de ce que nous dénommons l'alliance consolidera nos actions communes, actuelles et à venir.

Je conclurai qu'aujourd'hui je suis optimiste quant à la pérennité de l'Aprémis. Je ne dis pas qu'il n'y aura pas de difficultés, j'affirme aujourd'hui que nous sommes au clair avec le cap à tenir.

Chacun à son poste, nous devrions relever le défi. J'y crois.

Le Président de l'APRÉMIS **Thibault d'Amécourt**

2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2.1 APRÉMIS, une association pour lutter contre les exclusions

L'APRÉMIS a vocation à prévenir et combattre l'exclusion sociale dont elle refuse la fatalité, en la combattant dans l'intérêt de la personne et de la cohésion sociale.

La situation économique et les évolutions sociétales génèrent des processus d'exclusion qui laissent de côté une partie de la population, qu'il s'agisse en particulier de l'accès au logement, à l'emploi, aux soins, à la citoyenneté et au maintien du lien social.

Les valeurs de l'association constituent le socle de ses actions et de sa relation avec les personnes accompagnées :

- Le respect des personnes ;
- L'accès à la citoyenneté ;
- La laïcité.

Son intervention relève de l'économie sociale et solidaire.

2.2 APRÉMIS, une association qui agit en proximité et sur tout le département de la Somme



L'association est implantée dans l'ensemble du département de la Somme :

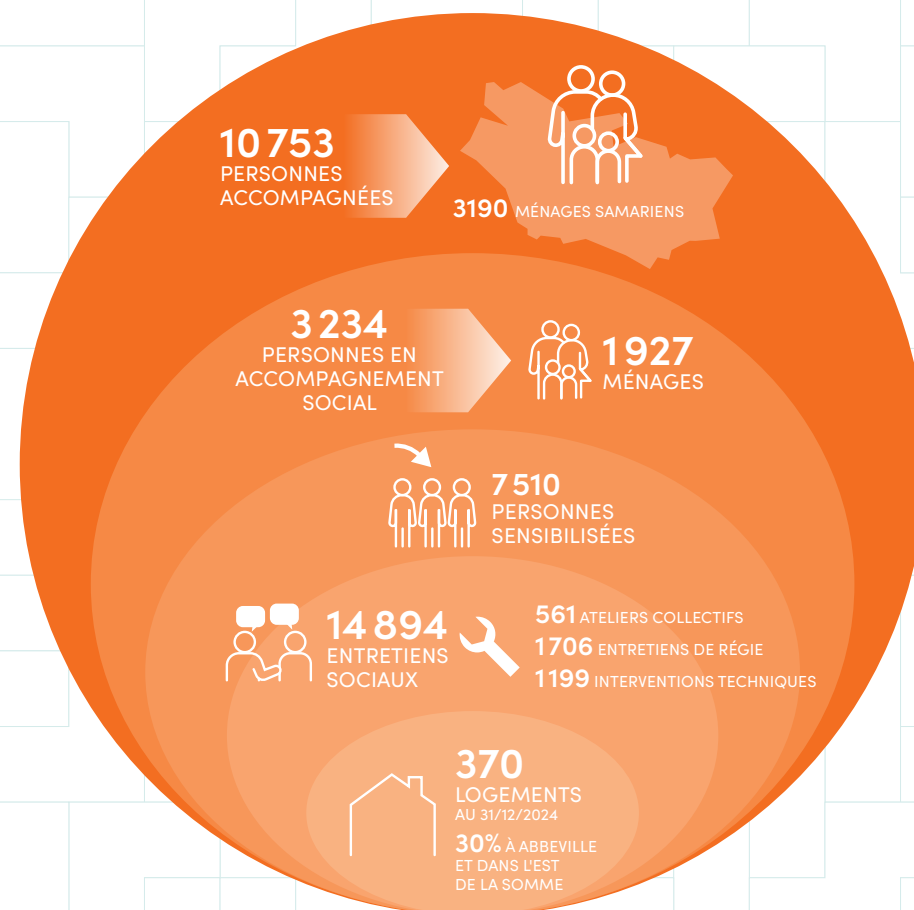
- Son siège social est au 21 rue Sully à Amiens **1** ,
- Les bureaux et le siège sont répartis entre les 21 et 55 rue Sully **1 2** et le 89 rue Maberly **3** ;
- Il y a une antenne à Abbeville, 25 Bis rue Mautort **4**.

2.3 APRÉMIS, une association aux accompagnements pluriels

L'association accompagne des publics variés : ménages hébergés ou logés, locataires ou propriétaires de leur logement, personnes migrantes, bénéficiaires de minimas sociaux, salariés en contrat d'insertion...

Pour répondre à leurs besoins, l'association multiplie et adapte ses modalités d'accompagnement :

Parfois, certains usagers sont accompagnés dans le cadre de plusieurs dispositifs internes.



Si l'association accompagne majoritairement des majeurs seuls, en ménage ou en famille, elle a développé 2 dispositifs en direction des mineurs qui représentent 8 % des personnes accompagnées (ces 8% correspondent aux mineurs accompagnés directement dans un dispositif dédié et n'incluent pas les enfants des ménages hébergés).

Ce sont presque **10 753 personnes différentes** qui ont été accompagnées ou sensibilisées en 2024.

2.4 La gouvernance de l'association

Composition du Conseil d'Administration 2024

Collège des Personnes Physiques et Morales (15 administrateurs au maximum – 12 postes pourvus):

- Thibault D'AMECOURT, président
- Claudine MARTIN, vice-présidente
- Bruno CAILLEUX, trésorier
- Dominique COLIN
- Bernard LACHARME
- Louis PATOOR,
- Jean-François PRUVOST,
- Robert ADAM,
- Romuald TRABOUILLET,
- Laurent GUILLARD,
- Clémence CARRUETTE,
- Christophe VOINCHET,

Collège des Personnes accompagnées (3 administrateurs au maximum, 0 postes pourvus)

Les représentants des salariés au C.A. (3 administrateurs désignés par le Comité Économique et Social):

- Bruno FRUITIER, directeur- adjoint
- Benoît RIGAUX, éducateur spécialisé
- Anthony OUDINET, éducateur spécialisé

Bureau

- Thibault D'AMECOURT, Président
- Claudine MARTIN, Vice-Présidente
- Clémence CARRUETTE, Comité de l'alliance APAP APRÉMIS
- Laurent GUILLARD, Coordinateur des réflexions thématiques
- Bruno CAILLEUX, Trésorier et Comité de l'alliance APAP APRÉMIS
- Bernard LACHARME, Membre
- Jean-François PRUVOST, Membre
- Christophe VOINCHET, Membre

L'association compte 10 adhérents en 2024.

2.5 Le bénévolat

Les bénévoles de l'association s'engagent essentiellement de 3 manières différentes:

- Au Conseil d'Administration et au Bureau;
- De manière permanente au Relais Enfants Parents;
- Ponctuellement dans certaines actions: CADA, Pension de Famille

2.6 L'équipe professionnelle

En 2024, l'association a salarié 122 personnes différentes (hors contrat d'insertion) contre 128 en 2023 et 123 en 2022. Ce sont près de 109 personnes qui étaient salariées au 31/12/2024, contre 108 au 31/12/2023, 113 au 31/12/2022. En 2024, ce sont donc 18 nouveaux salarié.e.s qui ont été embauchés (contre 15 en 2023 et 31 en 2022) et 13 salarié.e.s dont le contrat s'est terminé (contre 13 en 2022 et 2023).

L'ancienneté moyenne dans l'association est de 8.38 années, en légère augmentation depuis 2021. Tandis que l'âge moyen est de 42.33 ans, situation qui se maintient depuis 2020.

Pour les emplois d'insertion, ce sont 118 personnes différentes qui ont été salariées en 2024 contre 119 en 2023 et 134 en 2022.

2.7 La représentation de l'association auprès des associations partenaires, fédérations et partenaires institutionnels

L'APRÉMIS adhère à plusieurs associations ou fédérations:



Membre du CA – Thibault d'Amécourt, vice-président du territoire de la Somme; et Marie Fauvarque, Participations aux réunions d'adhérents de la Somme



Adhérent – Thibault d'Amécourt et Marie Fauvarque;



Adhérent – Thibault d'Amécourt et Marie Fauvarque;



Membre du CA – Marie Fauvarque; participation aux commissions Nora Hannou;



Membre du CA – Thibault d'Amécourt;



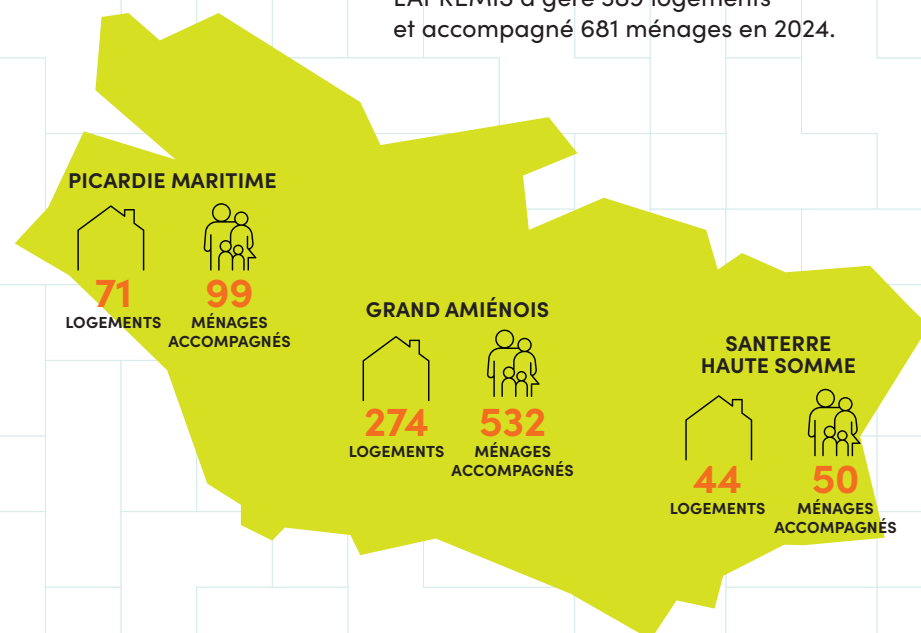
Collectif lié à la mise en œuvre du projet passerelles vers l'emploi;
Marie Fauvarque;



Collectif animé par l'IRIAE; Marie Fauvarque.

2.8 Quelques chiffres

L'APRÉMIS a géré 389 logements
et accompagné 681 ménages en 2024.



2.9 Liste des partenaires

ILS FINANCENT NOS ACTIONS



ILS AGISSENT AVEC NOUS



2.10 Alliance avec l'APAP

Comme nous l'indiquions l'an dernier, l'alliance stratégique engagée fin 2022 entre APAP et APREMIS consiste à collaborer autour d'objectifs communs, qui se complètent et qui conservent en même temps les organisations spécifiques à chacune des associations. Sachant que ce rapprochement à deux n'est pas exclusif et reste ouvert à d'autres collaborations.

Les buts de l'alliance sont de :

- Renforcer et amplifier nos actions contre les précarités dans le département de la Somme ;
- Innover, Sensibiliser et interpeller les pouvoirs publics au service des personnes précaires et de la cohésion sociale ;
- Porter témoignage des situations d'exclusions et promouvoir la prévention et la lutte contre les exclusions.

Mais aussi :

- D'être plus fort ensemble pour toujours mieux rendre les services aux personnes concernées par nos activités et mettre en œuvre au plus près nos projets associatifs.
- Et surtout, d'être plus performants, intelligents et créatifs pour aborder et maîtriser les évolutions incontournables à venir.

L'année 2024 nous a permis de continuer d'élaborer et de construire notre projet d'Alliance. Pour cela nous nous sommes fait accompagner par des consultants de KPMG pour affiner la définition du projet, les approches structurelles et organisationnelles.

Nous avons communiqué auprès de l'ensemble des salariés et des partenaires du contenu, la finalité et les limites du projet afin de le partager, désamorcer les craintes et proposer de partager son élaboration.

Nous avons finalisé le choix de partager un siège commun et de nous engager conjointement auprès d'un bailleur.

Nous avons constitué un ComCor, (Comité de Coordination) qui a pour principal objet de réguler la mise en œuvre de l'Alliance et de rechercher les réponses et solutions à toutes les difficultés, surprises, imprévus liés à l'élaboration d'un tel rapprochement. Ses missions consistent également à élaborer l'environnement juridique de l'Alliance, son fonctionnement administratif et sa communication. Il accompagnera également le processus de déménagement lié au transfert dans le nouveau siège partagé. Le fonctionnement du ComCor est indépendant mais réfère de toutes ses orientations et propositions aux deux associations qui gardent la totalité de la maîtrise de leurs décisions qui reviennent à chacun de leur C.A.

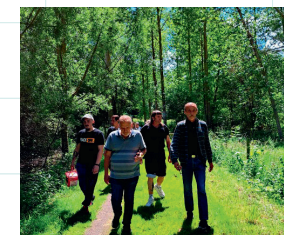
Cette année encore nous allons tenir nos assemblées générales de façon coordonnée et concomitante afin de montrer, affirmer et concrétiser la réalité de notre Alliance.

3 TEMPS FORTS

3.1 La participation des usagers

ACTION COLLECTIVE « DÉCOUVRIR / PARTAGER ET CRÉER »

Cet atelier a été mis en place suite à un questionnaire concernant les centres d'intérêts et souhaits potentiels en terme d'intervention collectives pour les personnes accompagnées sur les dispositifs IML, CHRS et Pension de Famille La Roselière.



Trois axes ont été retenus : l'activité sportive et de détente - la découverte de sites urbains et ruraux et les activités créatives.

Une journée a été consacrée à une sortie au parc de la Bouvaque à Abbeville, une autre à un atelier créatif et la dernière journée à une sortie au marais de Glisy.

Nous retiendrons cette phrase prononcée en fin de séance « ça fait du bien cette pause, ça change les idées ».

JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS



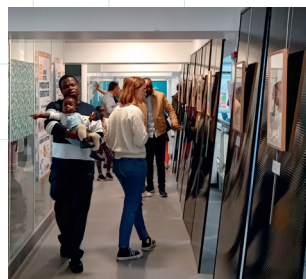
La Journée Mondiale des Réfugiés (JMR) organisée par le Pôle Asile en collaboration avec la Ligue des Droits de l'Homme, le Secours Populaire, le média Télébaie de Somme, le CCAS d'Abbeville et Abbeville Solidaire a eu lieu le mercredi 19 juin 2024 à la salle des fêtes d'Abbeville. Cette journée avait pour objectif de mettre en avant le parcours des personnes issues de l'exil et de sensibiliser aux enjeux de ce parcours à travers la rencontre et le partage, dans une atmosphère conviviale.

Cette journée riche en rencontre et en partage a été l'occasion de

mettre en lumière l'importance d'un travail en partenariat et en réseau pour sécuriser la continuité des parcours et favoriser l'intégration sur un territoire des personnes primo-arrivantes.

PROJET PHOTOS

Dans le cadre des accompagnements menés auprès des personnes issues de l'exil certaines d'entre-elles ont pu confier leur manque de confiance en elles et leur sentiment de ne pas trouver leur place dans la société et expriment le besoin de rompre avec l'isolement en participant à des projets, des ateliers favorisant le partage et la rencontre.



Partant de ce constat, les travailleurs sociaux du Pôle Asile ont proposé un projet de médiation en collaboration avec un photographe. Ce projet s'est inscrit dans le cadre de l'article 140 de la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions et qui fait de l'accès de tous à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs, un "objectif national".

Un premier vernissage a eu lieu en octobre 2024 lors de la semaine de l'intégration réunissant une cinquantaine de personnes (personnes impliquées dans le projet, partenaires institutionnels...). Une quinzaine de portraits ont ainsi été exposés au public.

PROJET CUISINE



La Maison du Colonel a animé deux ateliers de cuisine à l'APREMIS auprès des personnes que nous accueillons. L'intervenante est venue avec une cuisine mobile afin de proposer deux ateliers autour de la conservation des aliments les vendredis 22 et 29 novembre 2024.

Cette expérience très appréciée par les ménages devrait être poursuivie en 2025.

SORTIE CIRCUIT DU SOUVENIR



Les équipes du CJPP et du PE ont organisé une sortie le 06 décembre dernier ayant pour thématique le Circuit du Souvenir. A cette occasion nous avons pu visiter le Musée des Abris à Albert et faire un arrêt au cratère de la Boisselle avant une pause repas au restaurant « Le Tommy » reprenant la thématique de la 1ère guerre mondiale.

La journée s'est poursuivie avec la visite du Mémorial terre-neuvien de Beaumont-Hamel, célèbre pour sa sculpture du caribou et commémorant les combattants canadiens.

Cette première sortie a réuni des personnes accueillies en placement extérieur et en CJPP.

Une seconde sortie, ayant toujours pour thématique le Circuit du Souvenir, sera organisée au printemps et portera sur la visite de l'Historial de la Grande-Guerre de Péronne.

FÊTE ET SORTIE DE FIN D'ANNÉE

Le Pôle Asile comme chaque année a organisé un buffet et des animations pour les ménages accompagnés. Nous remercions tout particulièrement, Monsieur Ibrahim Murtaza gérant de la boulangerie le pain doré, Monsieur Hannou M'Hamed, responsable et gérant de Destock 80, les responsables de l'enseigne Patachoux et Boquillon ainsi que le groupe Balbibus qui a mis l'ambiance auprès du jeune public. Nous tenons à remercier également l'ensemble de l'équipe de service civique d'Unis-Cité qui est venu nous aider dans l'organisation et l'animation de cette journée.

Le Pôle Hébergement et Logement Accompagné a organisé une sortie au bowling de Camon le 11 décembre 2024 dans le cadre de la fin d'année.

Un goûter a été partagé sur place avec des pâtisseries "maisons" très appréciées et autres friandises.

Un bon moment de détente, de complicité, de fous rires pour petits et grands.



3.2 Projet COLIBRI+

Des besoins en recrutement sont relevés sur l'ensemble des secteurs médico-social et social, notamment dans les EHPADS et les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS). Le projet a démarré en décembre 2023 et a pour objectif de :

- Répondre aux besoins croissants, récurrents et structurels des établissements sociaux et médico-sociaux en créant une offre de travail inclusive et complémentaire en soutien direct des équipes par un service immédiat et quotidien, en faveur des résidents de l'ESMS.
- Favoriser une meilleure intégration des demandeurs d'emploi au sein de ces secteurs d'activité, où l'intégration est souvent difficile du fait du déficit de connaissance des critères de recrutement et des conditions réelles de travail.
- Transformer l'offre de travail inclusive en une offre durable, par la préparation des personnels accompagnés vers les besoins du secteur social et médico-social.

A travers ce projet, il s'agit de :

- Favoriser une continuité du parcours depuis le repérage des candidats jusqu'à l'issue du parcours salarié « Insertion par l'Activité Economique », par un encadrement quotidien et un accompagnement de proximité.
- Concevoir une gestion partagée des ressources humaines entre la structure d'insertion par l'activité économique et l'établissement ou service social et médico-social dans un processus de coopération dont la finalité sera l'emploi durable.

3.3 Nouveau dispositif depuis le 1^{er} septembre 2024 intégré à l'Hébergement d'Urgence « Femmes victimes de violences »

Les violences conjugales et intrafamiliales sont un fait de société majeur. On dénombre en France, en 2022, plus de 244 000 victimes de violences conjugales (+15% par rapport à 2021).

Depuis septembre 2024, la DDETS nous a confié le déploiement de 10 places dans l'Est du département pour l'accueil de femmes victimes de violences dans le cadre d'un accueil en hébergement d'urgence. Cet accueil se réalisera principalement sur Albert et Péronne.

Les collègues de l'hébergement d'urgence accueilleront et proposeront un accompagnement social global aux personnes. Les personnes pourront également bénéficier d'un accompagnement psychologique en fonction de leurs besoins.

3.4 Le parcours linguistique

Il s'agit de la nouvelle action de la **coordination Français Langue Etrangère**. Cette action s'adresse aux personnes **primo-arrivantes** accompagnées dans tous les dispositifs de l'Aprémis.

Dans le cadre du **Parcours Linguistique**, la formatrice propose **d'accueillir, d'évaluer et d'orienter** les personnes qui souhaitent s'inscrire dans un parcours de formation linguistique, identifier un projet professionnel et obtenir de l'aide pour définir un plan d'action.

3.5 Frigo et dressing partagés

Aujourd'hui, deux dispositifs innovants prennent vie grâce à la collaboration entre Robin(e)s des Benne et l'Association Aprémis :

Le Frigo Partagé :

Un frigo ouvert à tous, où l'on peut déposer des aliments excédentaires pour les partager avec ceux qui en ont besoin.

Le Dressing Partagé :

Un espace dédié à l'échange de vêtements. Ce système circulaire permet de renouveler sa garde-robe tout en réduisant l'impact environnemental de la mode.



3.6 Partenariat avec la banque alimentaire



Le Pôle asile a conventionné un partenariat avec la banque alimentaire.

Il est convenu un enlèvement des denrées une fois par semaine. Denrées qui sont ensuite stockées dans nos locaux pour une distribution auprès des ménages accompagnés les plus précaires.

Cette distribution est effectivement destinée aux ménages n'ayant pas encore le versement de l'Allocation des

Demandeurs d'Asile ou pour ceux déboutés de leur demande d'asile rencontrant une situation particulière et qui n'ont plus aucune ressource pour subvenir à leur besoin.

La convention nous engage à participer une fois par an à la collecte nationale organisée par la Banque Alimentaire aux entrées des supermarchés.

La première collecte a eu lieu les 22 et 23 novembre 2024 au Aldi de Longueau avec la participation de 17 personnes accompagnées et 8 salarié-e-s.

La collecte a ensuite été redistribuée aux ménages.

3.7 Journée Contre la Précarité Énergétique

Cette année, l'association APREMIS et l'ADIL de la Somme ont organisé un événement à l'occasion de la Journée Contre la Précarité Énergétique, à l'espace culturel Jacques Tati, le 12 novembre 2024. Cet événement a réuni un peu plus de 90 personnes. Elus, représentants de structures sociales, professionnels, citoyens... ont partagé un moment de convivialité et de débat sur les solutions qui s'offrent à chacun dans la lutte contre la précarité énergétique.



3.8 L'Assemblée Générale de l'Association en 2024



L'APAP et l'APREMIS ont organisé leurs AG le 18 juin 2024 au Quai de l'Innovation. Le matin étant consacré à la présentation des deux associations en présence des adhérents, salariés et partenaires.



L'après-midi a permis aux salariés des deux associations de présenter leurs activités et leurs fonctionnements respectifs.

4 LE SIÈGE ET LES FONCTIONS MUTUALISÉES

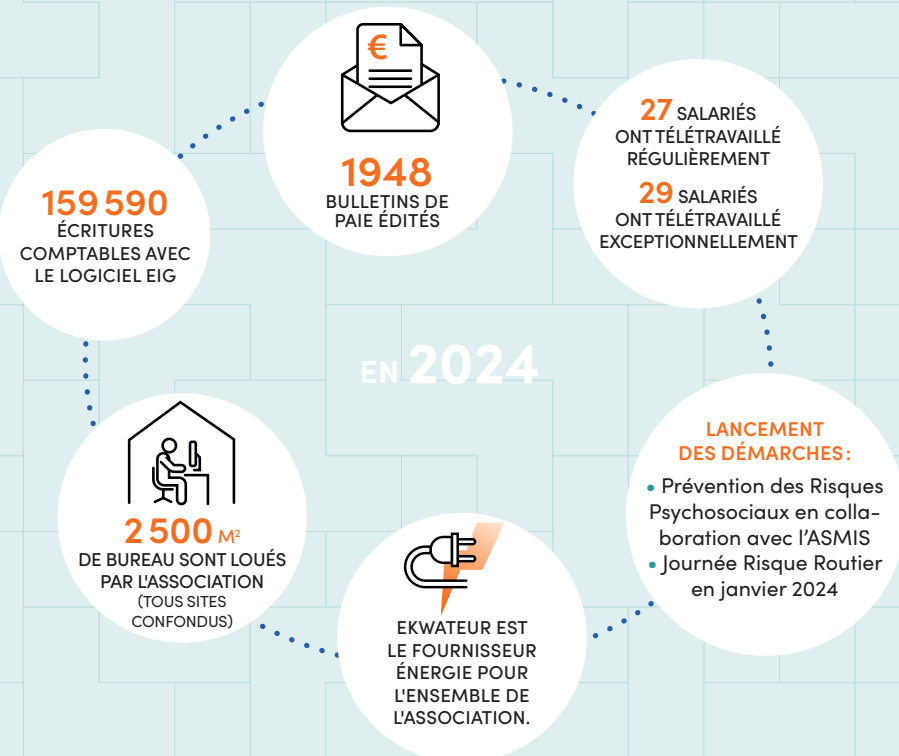
LE SIÈGE ASSURE UN RÔLE DOUBLE DANS L'ASSOCIATION :

La gestion des fonctions supports à l'Apremis :

- Gestion comptable, Paie
- Gestion des systèmes informatiques, télécommunications et bureautiques
- Mise en conformité RGPD
- Communication
- Régie
- Services techniques d'entretien du parc logement
- Gestion du parc automobiles

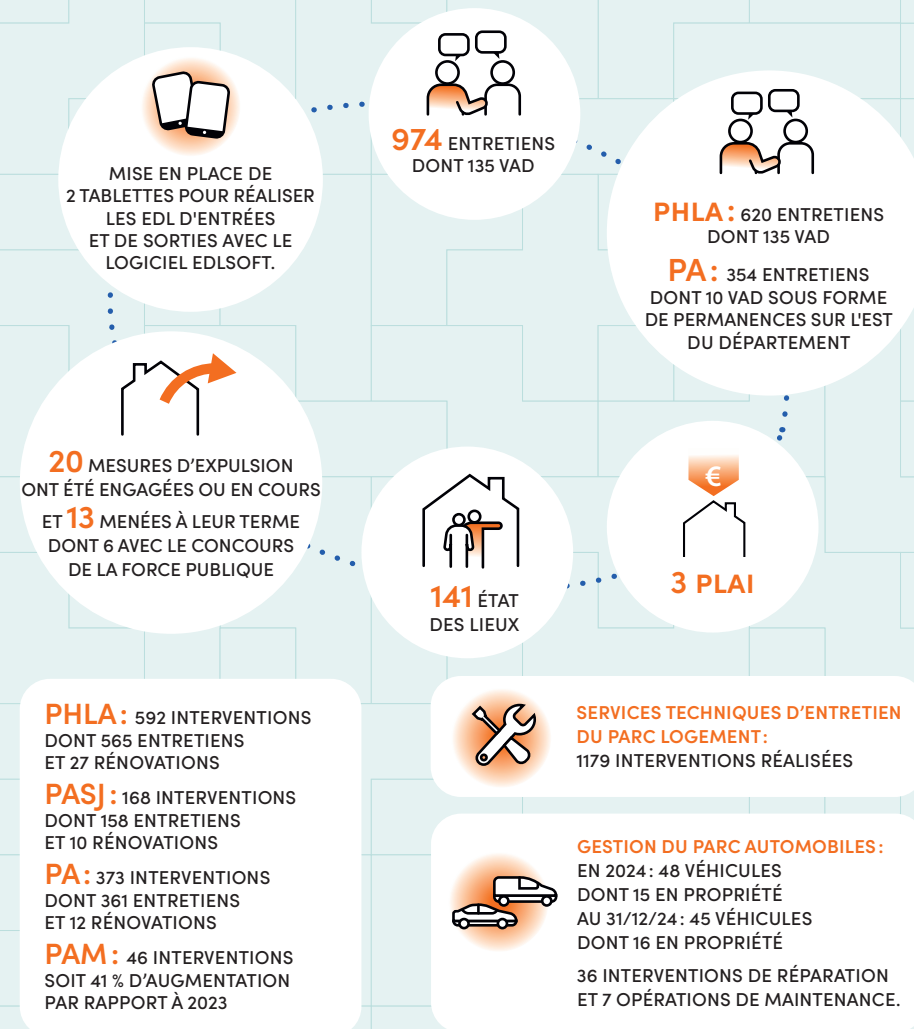
Le pilotage de l'activité d'Apremis :

- Dimensions stratégiques et développement,
- Représentations institutionnelles et fédérales, développement des partenariats,
- Pilotage budgétaire et financier
- Gestion des Ressources Humaines et prévention des risques professionnels



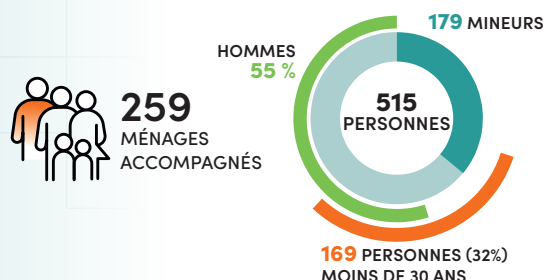
LA RÉGIE GÈRE :

- Les appels à loyer et participations à l'hébergement ;
- Les encaissements lors des permanences et visites à domicile ;
- Les aides au logement et attestations des bailleurs ;
- Crée des contrats de sous-location/ location
- Réalise des états des lieux d'entrée et de sortie ;
- Les procédures d'expulsion ;
- La Gestion Locative Habitat Adapté.



La régie, le service technique et les travailleurs sociaux sont un véritable trio pour accompagner les ménages par une gestion locative adaptée.

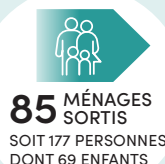
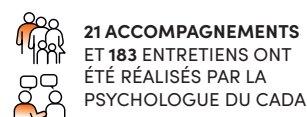
5 PÔLE ASILE



FLE ARI EN 2024: 70 ATELIERS ET 77 COURS INDIVIDUELS

FLE PARCOURS LINGUISTIQUE
DU 09 À 12/2024: 53 RENDEZ-VOUS

PRÉPA SIAE FLE
DU 14/10/24 AU 13/01/25:
15 ATELIERS ET 11 VISITES EN ENTREPRISE



Le **Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile** propose un hébergement et un accompagnement social, administratif, sanitaire et juridique aux personnes pendant la durée de leur procédure d'asile. Le CADA est conventionné pour 150 places. Il est implanté sur Abbeville, Amiens, Montdidier et Roye.

L'**Hébergement d'Urgence** a pour mission d'accueillir, d'héberger et d'accompagner toutes personnes en situation de sans-abrisme. Notre HU est conventionné pour 70 places.

Le dispositif d'**Accueil de personnes Réfugiées Relocalisées** a pour objectif d'accompagner les personnes dans leurs projets d'intégration sur le département de la Somme. L'ARR est conventionné pour accueillir et accompagner 12 ménages. Le dispositif a pris fin le 30/09/24.

Le dispositif **Femmes Victimes de Violence** propose un hébergement rapide suite aux orientations du SIAO de femmes accompagnées d'enfants ou pas victimes de violences et d'assurer un accompagnement social individualisé. Le Dispositif est conventionné pour 10 places sur l'Est du département.

L'objectif de l'**Accompagnement Renforcé et Individualisé** et le Français Langue Étrangère à visée professionnelle (FLE) est de favoriser et de sécuriser le parcours d'intégration des personnes primo-arrivantes avec un droit au travail. Le dispositif ARI et l'action FLE proposent un accompagnement global se concentrant sur 3 dimensions: l'intégration socioprofessionnelle, résidentielle et linguistique.

Le dispositif ARI est conventionné pour accompagner 40 à 50 personnes en file active.

LES FAITS MARQUANTS

- Sept partenariats finalisés au pôle asile (banque alimentaire, Maison des familles, EMPP Abbeville, Règles élémentaires, Unicités,).
- La Journée Mondiale des Réfugiés a pour objectif de mettre en avant le parcours des personnes issues de l'exil et de sensibiliser aux enjeux de ce parcours.
- Nouveau dispositif depuis septembre 2024 « Femmes Victimes de Violences » Il s'agit de violences conjugales et intrafamiliales. Nous sommes conventionnés pour 10 places sur l'Est du Département.

SORTIES

CADA: sur les 28 ménages sortis, soit 54 personnes, 7 ménages ont obtenu une protection internationale, 18 ménages ont été déboutés et 3 ménages étaient en cours de procédure.

Hébergement d'Urgence: Sur les 7 ménages sortis du dispositif HU, 4 ménages ont accédé au logement autonome soit 57 % des ménages.

Accueil des personnes Réfugiées Relocalisées:

La fin du dispositif au 30/09/24 a mis fin à l'accompagnement des 13 ménages, soit 38 personnes. Ils ont été orientés vers un accompagnement en Maison relais, Résidence sociale, CHRS, IML et logement autonome.

Accompagnement Renforcé et Individualisé:

Sur 78 ménages soit 108 personnes, accompagnés sur le volet social 16 ménages ont accédé au logement autonome.

Sur 66 personnes sorties sur le volet professionnel, 32 personnes ont accédé à un emploi ou à une formation qualifiante.

TÉMOIGNAGE

d'un monsieur ayant participé aux ateliers artistiques:

"Hugo est une personne très sympathique, géniale, sociale et agréable. Les thèmes abordés lors des ateliers sont complexes, motivants (beaucoup d'imagination et réflexions) et attirants nous permettant d'apprendre et de découvrir chez les autres, à nous exprimer librement, les différentes cultures, des diversités existantes qui cependant nous ramènent dans un point d'unité. Ce sont des moments riches que nous passons et nous nous sentons en famille. Qu'Hugo puisse toujours avoir de l'inspiration pour de nouvelles propositions, voilà, bravo"



TÉMOIGNAGE

de Aimé-Obed NSANZABERA

« Je m'appelle NSANZABERA Aimé-Obed, je suis rwandais, je suis demandeur d'asile. Je suis en France depuis fin août 2022.

Au pays, quand j'étais au lycée, je faisais de la photographie, c'est pourquoi j'ai accepté rapidement de participer au projet de photographie. D'ailleurs, pour ma femme et moi, les photos sont nos plaisirs, comme elle a envie de faire une formation de photographie.

La séance photo s'est bien passée. Quand on pose pour la photo ça nous donne le temps de soulager nos émotions (triste) selon moi de réussir l'intégration en France. Il faut toujours participer à différentes activités : association, bénévolat, ...

Nous tenons également à vous adresser nos sincères remerciements pour l'opportunité que vous nous avez offerte de participer à la formation et à la présentation du projet photo organisée par l'APREMIS, à l'APRADIS. Cette expérience a été particulièrement enrichissante, pour moi. Je vous remercie.

Votre accueil chaleureux et votre soutien tout au long de l'événement a contribué à la réussite de notre intégration dans la société française car nous avons beaucoup appris et avons été inspirés par les échanges avec les autres participants et les formateurs. »



"Figer le présent afin que le futur conserve une empreinte du passé."

C'est le thème du projet photographique co-construit entre des personnes issues de l'exil, le photographe Benoît COPPEY et l'association Aprémis.

EXPOSITION PHOTO :

MERCREDI 16 OCTOBRE 2024

À 14H30

AU 21 RUE SULLY - 80000 AMIENS



INVITATION

ENTRÉE GRATUITE

ADRESSE

21 rue Sully - 80000 Amiens



TÉMOIGNAGE

d'Ingrid Barbier, formatrice FLE :

« En 2024, un projet photographique a vu le jour et a été co-construit entre des personnes issues de l'exil que nous accompagnons, le photographe Benoît COPPEY et l'association Aprémis. L'objectif de ce projet était de « Figer le présent afin que le futur conserve une empreinte du passé », comme l'a si bien exposé le photographe Benoît COPPEY.

Au-delà de sa dimension artistique, le projet photographique avait pour mission d'exprimer par l'image et le texte, le parcours de vie des personnes issues de l'exil.

Des ateliers d'écriture ont été animés par la formatrice FLE afin que les personnes photographiées puissent écrire un texte accompagnant leur photographie. Le but de ces ateliers était de recueillir leurs impressions suite aux séances photographiques, mais également de leur donner la possibilité de s'exprimer sur leur parcours de vie et de faire entendre leur voix.

Les ateliers ont débuté par un moment convivial autour d'un petit-déjeuner et de jeux de discussion afin d'instaurer un climat détendu et propice à la communication.

Puis, les personnes ont commencé à exprimer ce qu'elles souhaitaient écrire, à l'oral, ou directement à l'écrit pour les personnes qui étaient en capacité de le faire.

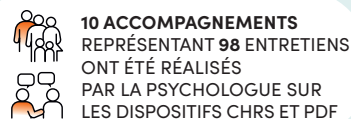
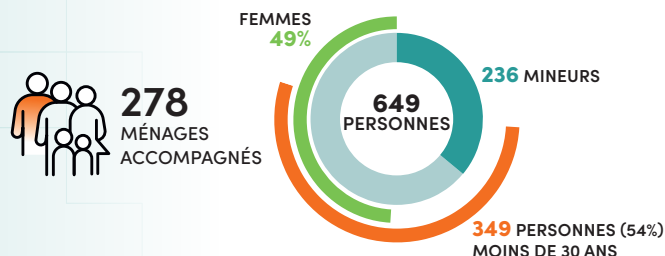
Pour les personnes éprouvant des difficultés en expression écrite, la formatrice a apporté son aide pour la rédaction des textes. A la fin des ateliers d'écriture, chaque personne a accepté de partager ses mots face au groupe. Ces moments de lecture ont provoqué beaucoup d'émotions et de sourires, mais également la joie et la fierté de participer à ce projet.

14 personnes, accompagnées au sein du Pôle Asile de l'Aprémis, ont accepté de participer au projet photographique et d'exposer leur image et leurs mots.

Suite aux séances photographiques et aux ateliers d'écriture, une exposition a été organisée au sein de l'Association Aprémis, le 16 octobre 2024. Ce projet a reçu un très bel accueil et beaucoup de chaleur humaine. Les personnes photographiées ont aimé ce projet, elles ont pu s'exprimer sur leurs impressions, leur parcours de vie mais également leur souhait de participer aux prochains projets artistiques et culturels de l'Aprémis.

Le projet ne s'arrête pas là. En effet, nous aimerions à présent que les centres culturels accueillent à leur tour l'exposition. Un travail de communication va donc être mis en place, courant 2025, pour faire voyager ces photographies et ces mots au sein des lieux phares d'Amiens. »

6 PÔLE HÉBERGEMENT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉ



Le **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « Le Relais »** assure des missions d'accueil, de soutien, d'accompagnement social, d'insertion sociale et/ou professionnelle, destinées à des ménages en grande difficulté. Le CHRS est conventionné pour 38 places.

L'**Intermédiation Locative « Classique »** accueille des ménages inscrits dans une démarche d'accès à un logement mais nécessitant un soutien dans leur projet. Ils doivent être suffisamment autonomes dans leurs démarches d'insertion et non titulaire d'un bail. L'IML est conventionnée pour 95 logements.

L'**Intermédiation Locative « Réfugiés »** accompagne les ménages bénéficiaires d'une Protection Internationale dans le maintien et/ou l'accès au logement autonome. L'IML R est conventionnée pour 17 logements.

L'**Intermédiation Locative « Ukraine »** soutient des ménages déplacés d'Ukraine, en lien avec leur statut spécifique de Protection Provisoire, en fonction de leur besoin au cœur de leur projet individualisé. Le statut renouvelable tant que perdure le conflit, sécurise leur parcours pour 6 mois. L'IML Ukraine représentait 27 logements en 2024.

PÔLE HÉBERGEMENT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Les **Pensions de Familles** sont des structures destinées à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. Les PdF sont conventionnées pour 85 places.

Les **Logements Temporaires Accompagnés** permettent d'accueillir des ménages en rupture de logement nécessitant un accompagnement social lié au logement, suite à des difficultés budgétaire et administrative. L'accompagnement social proposé doit tenter de lever les freins pour permettre l'accès à un logement autonome. Les LT sont conventionnés pour 5 logements.

SORTIES

CHRS: 11 ménages
soit 36 personnes (19 enfants);

IML « classique »: 44 ménages
soit 117 personnes (63 enfants);

IML « Réfugiés »: 4 ménages
soit 15 personnes (6 enfants);

IML « Ukraine »: 4 ménages
soit 8 personnes (3 enfants);

Pensions de Familles: 8 ménages
soit 8 personnes;

Logements Temporaires Accompagnés:
1 ménage soit 1 personne.

LES FAITS MARQUANTS

Finalité du projet d'Établissement du CHRS

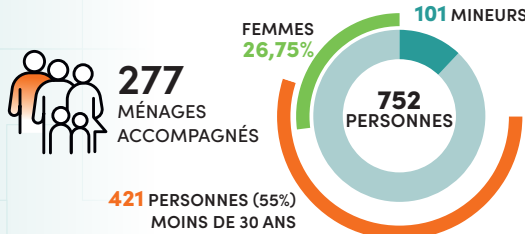
TÉMOIGNAGE

lors de l'action collective
Découvrir/Partager et Créer:

« Ré-insertion
Se vider la tête
Créer des liens
Apprendre à se connaître
Stimulation
Moment d'échange et de partage
Bonne ambiance
Bonnes rigolades
Détente, moment agréable
Je n'ai fumé qu'une seule cigarette depuis ce matin !
Etre occupé physiquement et mentalement
Partager le matériel, le repas, les idées
J'avais peur de venir, je ne regrette pas
Entraide
Concentration
Parler, se libérer, oser
Je suis fier de toi
Compréhension
Respect
Se sentir compris
Lieu de rencontre
Différent que les rencontres dans les bureaux »



7 PÔLE ACCOMPAGNEMENT ET MÉDIATION



1664 CONTACTS TÉLÉPHONIQUES ONT ÉTÉ RÉALISÉS CONCERNANT LA MÉDIATION ÉNERGIE

17 ATELIERS COLLECTIFS (91 PERSONNES) ONT ÉTÉ MENÉS SUR LE THÈME DU LOGEMENT

L'Accompagnement Social pour un Logement Adapté (ASLA) :

- Accompagnement Pour un Logement Pérenne – APLP;
- Gestion Locative Adaptée Droit Au Logement Opposable – GLA DALO;
- Accompagnement Social Lié au Logement – ASLL pour Action Logement;
- Accompagnement Social Lié à l'Énergie – ASLE;
- Accompagnement Déménagement Emménagement Logement – ADEL;
- Projet de Travaux de Réhabilitation de l'Habitat – PTRH

Les objectifs sont :

De reloger rapidement et durablement des personnes sans domicile grâce à un accompagnement adapté, dans l'esprit du Plan Logement d'Abord. De viser au maintien et à l'amélioration du logement par un suivi social ASLL. Des améliorations techniques peuvent être réalisées, favorisant le maintien ou l'accès à un habitat décent et adapté, aussi par l'apport d'un appui opérationnel au déménagement. Un accompagnement à la réalisation de travaux

d'amélioration peut être proposé aux propriétaires occupants en difficulté, après diagnostic et production d'une étude de faisabilité.

L'Amélioration de l'Habitat et Lutte contre la Précarité Énergétique (AHLPE)

- Médiation sociale Énergie;
- Espace Conseil France Rénov' – Service d'Accompagnement à la rénovation Énergétique – ECFR SARE;
- Mon Accompagnateur Rénov' – MAR
- PIG Amiens Métropole
- Dispositif Départemental d'Accompagnement pour un Logement Éco-Solidaire – DDALES

Les objectifs sont :

Inciter les ménages à réduire leur consommation d'énergie et d'eau afin de maîtriser leur facture et particulièrement d'éviter les réductions ou coupures d'énergie. Conseiller et accompagner les particuliers souhaitant réaliser des travaux de rénovation de leur logement sur le plan technique, financier et social.

TÉMOIGNAGE

de Monsieur P qui exprime sa reconnaissance de l'accompagnement mené et a pleine conscience du travail mené et une définition plus affinée de ses capacités.

Monsieur : « Merci de m'avoir laissé du temps »

Il met en avant l'importance d'avoir respecté son rythme même s'il reconnaît également ne pas être encore en mesure d'apprécier pleinement l'occupation de son logement.

Monsieur : « Je sais que je suis parasité par des choses qui encombrant ma tête et qui m'empêchent souvent de profiter du reste »

Nous pensons qu'il faudra du temps avant que Monsieur se sente apaisé. Ses problèmes de santé l'empêchent souvent de pouvoir se concentrer sur les actions positives qu'il arrive à mener. Il a été convenu avec Monsieur que l'assistante sociale poursuive son accompagnement.

Nous avons revu Monsieur quelques mois plus tard. La situation au regard du logement, son rapport au voisinage ainsi que l'appropriation des lieux est en cours d'évolution. Monsieur semble s'adapter de mieux en mieux au collectif. Notre accompagnement a contribué à faire évoluer son seuil de tolérance vis-à-vis de son environnement. L'adaptation à ce nouvel environnement devrait se poursuivre dans le temps.

Il était nécessaire pour Monsieur d'exprimer ses craintes, ses appréhensions et un certain malaise. D'ailleurs, au moment de l'accès au nouveau logement, nous avons contacté le bailleur en lien avec les possibilités d'embellissement du logement. En effet, l'ensemble des murs du logement sont peints en blanc et Monsieur craignait ne pas pouvoir les mettre en couleur. Cette démarche a permis de répondre à ses craintes et de faciliter sa projection dans le logement. Il attachait beaucoup d'importance à cette possibilité de transformation pour se sentir mieux...

Monsieur : « C'est important pour moi de savoir que je pourrai peindre certains murs en couleurs claires...le blanc me rappelle les chambres dans les hôpitaux... »

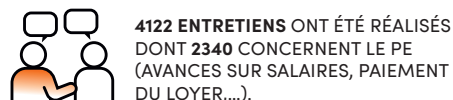
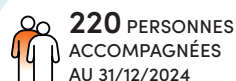
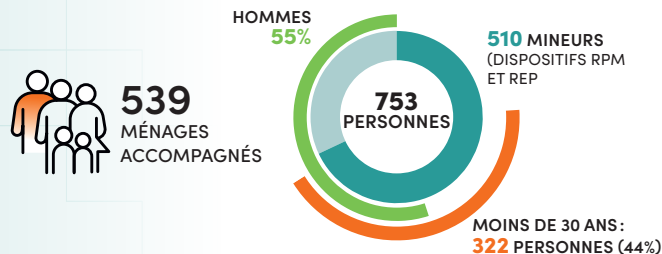
LES FAITS MARQUANTS

- Co-financement DDALES avec la fondation Castorama et les Fonds de dotation Qualitel.
- Pacte de solidarité.
- Pacte des solidarités pour les communautés de communes de l'Est de la Somme et Haute Somme.
- Dans le cadre d'un contrat de ville, intervention sur les secteurs Sud et Sud Est pour lutter contre la précarité énergétique en menant des actions collectives au sein des espaces de vie sociale.



Avant/après l'intervention du dispositif ADEL de logements du parc privé très dégradés.

8 PÔLE ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE



Le **Placement Extérieur (PE)**: le placement à l'extérieur sans surveillance continue de l'Administration Pénitentiaire est une mesure d'aménagement de peine individualisée qui permet à une personne condamnée à une peine privative de liberté d'exécuter tout ou partie de cette peine hors d'un établissement pénitentiaire en étant confiée, notamment, à une association. Cette mesure tend à la réinsertion et à la prévention de la récidive des personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), tout en prenant en considération l'intérêt des victimes. Le PE est conventionné pour 45 places.

La **Réparation Pénale des Mineurs (RPM)** s'adresse à des mineurs ayant commis une infraction. Elle est proposée par les magistrats du siège ou le Parquet. Le RPM est conventionné pour 170 mesures.

Les **Relais Enfants Parents (REP)** bénéficient aux enfants résidant dans la Somme ou le Pas-de-Calais et ayant un parent détenu à Amiens, Bapaume, Arras ou un autre établissement de la région. Les REP soutiennent et accompagnent le maintien du lien Enfant-Parent sans le substituer à la famille ou aux services sociaux.

PÔLE ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE

Le **Contrôle Judiciaire avec Placement Probatoire / Placement Extérieur (CJPP / PE)** est une mesure pré-sentencielle (proaction), qui dans le respect du principe de la présomption d'innocence, constitue une alternative à la détention provisoire dans un contexte de violences conjugales. Il présente la particularité d'inclure comme modalité d'exécution de la mesure un hébergement dans un

«établissement d'accueil adapté dans lequel la personne est tenue de résider», accompagné «d'une prise en charge sanitaire, sociale, éducative et psychologique» (probation).

Le CJPP/PE est conventionné pour 10 places en file active + 5 réservées au CJPP orientés en PE suite à l'audience

LES FAITS MARQUANTS

- Mise à jour et validation du projet d'établissement; réalisation de l'évaluation obligatoire de la Réparation Pénale Mineurs dans le cadre de la Haute Autorité de Santé.

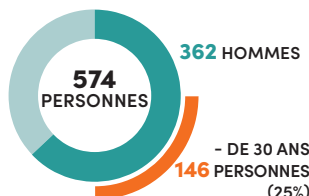


Sortie dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine organisée par les équipes du CJPP et du PE

9 PÔLE INSERTION PAR L'EMPLOI



BÉNÉFICIAIRES D'UN ACCOMPAGNEMENT TOUTS DISPOSITIFS CONFONDUS



402 PERSONNES SORTIES DONT 139 EN SIAE



2291 ENTRETIENS ONT ÉTÉ RÉALISÉS



91 PERSONNES ACCOMPAGNÉES AU 31/12/2024 HORS BRSA

Le Pôle Insertion a pour vocation de favoriser le retour à l'emploi des personnes éloignées du marché de travail. Il regroupe 3 Ateliers et Chantiers d'Insertion. Ceux sont des dispositifs conventionnés par l'État au titre de l'Insertion par l'Activité Économique. Ils s'inscrivent pleinement dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire.

Tout au long du parcours, les salariés sont accompagnés sur la construction de leur projet professionnel et sont évalués régulièrement sur leurs compétences techniques et savoirs être. L'accompagnement global est réalisé de manière individualisée ou collective par les chargés d'insertion, les encadrants techniques insertion ou les partenaires de l'action pour lever les freins à l'emploi.

Atelier Colibri +: un partenariat créé en Décembre 2023 avec 2 EHPAD sur Amiens. Les prestations proposées sont:

- Lingère
- Assistante de service Logistique (ASL) / Lingère

- Assistante de service Logistique
- Agent logistique: Entretien des bâtiments et entretien des Espaces Verts
- animateur

Atelier et Chantier d'Insertion Bâtiment Second Œuvre: travaux de rénovation de l'habitat: isolation, pose de revêtement de sol, de murs, maçonnerie, ravalement de façade, espaces verts, travaux de manutention...

Atelier et Chantier d'Insertion Multi-sites: Atelier dédié aux personnes sous-main de justice accompagnées dans le cadre de l'aménagement de peine «le Placement Extérieur» mis en œuvre par l'équipe pluridisciplinaire du Pôle Accompagnement Socio-Judiciaire de l'association.

Préparer et Sécuriser l'entrée en S.I.A.E.: cette action vise à mettre en place un parcours d'accès à l'emploi afin de préparer les bénéficiaires à intégrer une SIAE et assurer un maintien dans l'emploi.

L'Accompagnement Social et Professionnel (ASP BRSA): intégré à un groupement de 10 associations nous exerçons une mission de Référence RSA sur la Métropole amiénoise qui vise à favoriser la dynamique d'insertion des bénéficiaires du RSA par un accompagnement vers l'emploi et la formation tout en appréhendant la gestion des facteurs environnants (mobilité, garde d'enfants, logement...) et en mobilisant les actions et dispositifs d'insertion.

Laboratoire d'Expérimentation pour leur Nouvelle Autonomie (LENA): il vise à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans considérés en rupture dans un parcours CEJ – Contrat d'Engagement Jeune. Il s'agit d'un accompagnement sur mesure incarné par un travailleur social, en concertation avec les Mission Locales et les partenaires au projet. Le territoire d'intervention s'étend sur l'ensemble du département

TÉMOIGNAGES

d'un salarié en fin de parcours:

« Je m'oppele A., je suis un réfugié arrivé en France en 2020 et pris en charge par le Pôle Asile de l'Association APRE MIS. Depuis 2022, je travaille aux ACI de l'APREMIS aux Ateliers Second Œuvre. Avant d'arriver à l'APREMIS, « je savais rien! » J'ai appris à peindre, enduire, faire du placo et du parquet, etc.

Je suis des cours de Code de la Route. J'ai fait différents ateliers avec l'APREMIS et j'ai fait un stage PMSMP en restauration. Actuellement, je participe à des cours de FLE pour améliorer la langue française et l'écrit.

J'aimerais travailler dans le métier de la peinture parce que j'aime bien.

Je veux remercier l'Association APREMIS pour leur accompagnement dans les démarches et toutes les choses. Merci! »

TÉMOIGNAGES

Alexandre, agent CDDI en Animation:

« Sans Colibri+, je n'aurais jamais pu prétendre à un tel poste en EHPAD. De plus grâce à l'accompagnement j'ai retrouvé un logement et une stabilité. »

Théophile, agent CDDI en EAB:

« Colibri+ m'a permis de redresser la tête, en plus cela me fait connaître le monde des EHPADS. »

Une salariée en fin de parcours RSA:

« Ma conseillère RSA m'a orienté vers le dispositif DEMAR où j'ai été accompagné pour travailler sur mon projet professionnel.

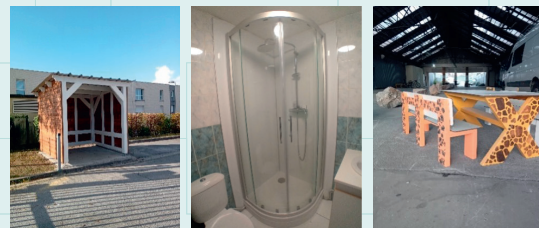
Elle m'a aussi dirigé vers le dispositif SOUPAPE où la psychologue m'a suivie pour me soutenir sur le plan psychologique.

Ces accompagnements m'ont vraiment aidé à y voir plus clair et à avancer dans mes démarches, autant pour mon avenir professionnel que pour mon bien-être personnel. »

LES FAITS MARQUANTS

- La continuité du dispositif Passerelle,
- Croissance des chantiers sur le dispositif Colibri+,
- Développement du CEJR,
- Lancement du frigo partagé.

« Un pôle, des solutions pour l'Insertion »



**CHANTIERS RÉALISÉS
PAR LE SECOND ŒUVRE :**
*De gauche à droite :
Arrêt de bus, installation sanitaire
et mobilier de crèches*

ATELIER MULTISITE



Atelier dédié aux personnes sous main de justice, accompagnées dans le cadre de l'aménagement de peine « le placement extérieur », mis en œuvre par l'équipe du pôle accompagnement socio-judiciaire de l'association.

Il s'appuie sur un partenariat avec Amiens Métropole.

Les salariés travaillent 20 heures hebdomadaire pour leur permettre d'honorer leur rdv d'accompagnement. Ils sont mis en situation professionnelle auprès des services de la collectivité, sont encadrés par les équipes de la collectivité et évalués régulièrement par les chargés d'insertion. Les postes proposés concernent les services de nettoyage urbain, d'entretien des équipements sportifs, restauration scolaire et entretien des espaces verts.

10 REVUE DE PRESSE CHOISIE



Aides à la rénovation des logements : déjà 25 passoires énergétiques en moins à Amiens

La lutte contre la précarité énergétique est une priorité d'Amiens Métropole, qui veut soutenir les propriétaires privés, du conseil à l'accompagnement dans les travaux en passant par le versement de subventions.



À Amiens, un quart des propriétaires ont des revenus modestes.
(Photo d'illustration Manon Cruz)

Amiens Métropole accompagne les propriétaires privés qui veulent faire des [travaux d'amélioration de l'habitat](#). La métropole compte environ 75.000 logements privés, dont 25.000 sont qualifiés d'énergivores.

La [plateforme Laure](#) permet d'obtenir un conseil gratuit. Depuis le 1^{er} janvier 2023, 3.220 personnes ont été renseignées, « ce qui représente en moyenne 10 appels téléphoniques par jour », détaille Guy Penaud, le vice-président d'[Amiens Métropole](#) chargé de l'habitat.

La durée entre l'audit et la fin des travaux est d'environ 11 mois

Guy Penaud, vice-président d'Amiens Métropole chargé de l'habitat

Les propriétaires très modestes mais aussi intermédiaires peuvent aussi être accompagnés sur l'examen d'un devis ou pour demander des subventions. Amiens Métropole a missionné pour cela le [groupement Soliha-Apremis](#). Aujourd'hui, 489 personnes sont en cours d'accompagnement et neuf copropriétés.

« La durée entre l'audit et la fin des travaux est d'environ 11 mois », explique Guy Penaud. Amiens Métropole encourage les copropriétés à engager des travaux de rénovation énergétique : « Quand la résidence Berlioz à Amiens nord va rentrer dans ce dispositif, ce sera quasiment 400 logements d'un coup ».

139 projets accompagnés

La Ville d'Amiens consacre aussi 2 millions d'euros d'aides à la rénovation du logement, en complément de subventions de l'ANAH. Il s'agit de 30 millions pour le mandat. Au total, 139 projets ont déjà bénéficié de ces aides. Soit 177.000 euros, soit 8 % du reste à charge une fois les subventions perçues. Les nouvelles dispositions de l'ANAH sont plus avantageuses pour les propriétaires privés et « on arrive maintenant à 95 % de subventions » pour les plus modestes.

Amiens Métropole a contractualisé en janvier 2023 avec l'ANAH la distribution d'une enveloppe de 17 millions d'euros destinés aux ménages modestes et très modestes pour les projets les plus ambitieux.

Depuis la mise en place de ce dispositif, « nous avons fait sortir 25 logements des passoires thermiques ». Les logements classés F et G seront interdits à la location en 2028. D'ici là, il sera interdit d'augmenter le loyer de ces logements lors du renouvellement du bail.



Faites comme chez vous au salon de l'habitat d'Abbeville ce week-end !

Samedi 2 et dimanche 3 mars 2024, le salon de l'habitat présente une cinquantaine d'exposants. Ils promettent nouveautés et conseils en construction, rénovation, décoration, mais aussi pour obtenir des aides financières.



Le salon de l'habitat est aussi un lieu de conseil pour tous ceux qui veulent entreprendre la construction ou la rénovation de leur maison (photo d'archives).

Le salon de l'habitat revient pour une 26e édition. « *Nous accueillons plus de cinquante exposants, annonce Daniel Potin, responsable de l'organisation pour l'association Akor. Nous avons beaucoup de nouveaux exposants. On ressent les difficultés du moment en discutant avec les entreprises et nous sommes heureux de leur proposer une vitrine pour rencontrer le public. Nous avons une quinzaine d'entreprises nouvellement implantées sur le territoire. Nous sommes encore plus que d'habitude dans un rôle de soutien car la conjoncture est difficile pour tout le monde.* »

La construction respire

Cette édition réunit des professionnels de secteurs très divers : agencement, rénovation, décoration... C'est aussi le grand retour des constructeurs immobiliers. « *Les taux d'intérêt sont repassés sous les 4 % après avoir atteint 4,4 % en novembre. Les banques se montrent plus enclines à prêter pour cela, alors nous avons réussi à réunir les grands constructeurs de la région* », se réjouit Daniel Potin.

S'y retrouver dans les dispositifs d'aide

Pour accompagner ces bonnes nouvelles, le salon accueillera le guichet unique de l'habitat, piloté par le parc naturel régional baie de Somme et ses partenaires : Adil, Soliha, Apremis. Les conseillers seront présents pour conseiller les particuliers sur la rénovation énergétique et les aides possibles. « *En ce moment, tout le monde se pose beaucoup de questions. À quelle porte frapper si je rénove ma maison ? Quand faire les demandes et à quoi je peux avoir droit ?* » interroge Daniel Potin. *Le guichet sera là pour aider à la constitution des dossiers et aiguiller les personnes.* »

Courrier Picard
Février 2024



Des animations à Abbeville pour la journée mondiale des réfugiés

L'association d'Accompagnement prévention réflexion et médiation pour l'insertion sociale, qui lutte contre l'exclusion sociale, proposera différentes animations à la salle des fêtes d'Abbeville, mercredi 19 Juin.



Au programme de la journée mondiale des réfugiés : des ateliers pour enfants, des dégustations culinaires autour du monde... (Archives : PN)

À l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, qui a lieu le 20 Juin chaque année, l'association APREMIS (Accompagnement prévention réflexion et médiation pour l'insertion sociale), qui lutte contre l'exclusion sociale, proposera différentes animations à la salle des fêtes d'Abbeville (rue Josse-Van-Robais), de 14 à 19 heures, mercredi 19 Juin.

Au programme : des ateliers pour enfants, des dégustations culinaires autour du monde, des témoignages/échanges de personnes issus de l'exil et de nombreuses représentations musicales. Entrée libre.

Courrier Picard – Février 2024



La Fondation Castorama soutient l'association amiénoise Apremis

Le magasin Castorama de Creil Saint-Maximin a accueilli vendredi 14 février 2025 un évènement solidaire.



La Fondation Castorama s'engage en faveur du logement des personnes fragiles.
La Fondation Castorama s'engage en faveur du logement des personnes fragiles.

Le magasin Castorama de Creil Saint-Maximin a accueilli vendredi 14 février un évènement solidaire. La Fondation Castorama a remis un chèque de 10 000€ à l'association amiénoise Apremis.

L'association lutte contre l'exclusion sociale, en accompagnant les personnes en situation de mal-logement ou exclues du logement, les individus placés sous l'autorité de la justice ou d'autres qui sollicitent la protection de la France après avoir fui leur pays.

L'engagement de la Fondation Castorama participera à la rénovation de logements mis à la disposition de douze occupants en permettant l'achat de matériel utile aux travaux. « Créée en 2020, la Fondation Castorama a pour mission de soutenir des associations qui luttent contre le mal-logement afin de rendre l'amélioration de la maison et l'accès au logement accessibles aux plus démunis. Elle s'appuie sur des valeurs de solidarité et d'engagement, insiste Elvira Fernandez, directrice du magasin Castorama. Les associations bénéficiaires sont choisies sur tout le territoire français. On les sélectionne dans un rayon proche de nos magasins afin que nos collaborateurs puissent suivre au plus près les actions. »

Courrier Picard – Février 2025



Pouvoir d'achat : 10 frigos solidaires seront mis en service d'ici fin 2024 à Amiens

Il en existait déjà un à l'auberge de jeunesse d'Amiens. Quatre nouveaux frigos solidaires sont mis en service dans des structures sociales, dans le cadre du plan pour le pouvoir d'achat. Cinq autres suivront.



Le lancement du frigo solidaire du Relais social s'est déroulé lundi 14 octobre 2024.

Le frigo solidaire du Relais social d'Amiens contient des yaourts, du beurre, des sachets d'emmental râpé... « Les légumes sont déjà partis », constate Jacqueline Quillet, la directrice de ce centre social situé dans l'enceinte de l'école Beauvillé, juste en face du Mac Do.

Ce frigo en libre service est accessible à tous, « sans condition de ressources », insiste la vice-présidente de l'association Robin.e. des bennes. Il en existait déjà un, depuis 2023, à l'Auberge de jeunesse (square Friant) qui totalise plus de 1.000 ouvertures par mois.

Le plan pouvoir d'achat de la Ville donne de l'ampleur à ce dispositif. Quatre nouveaux frigos solidaires sont aujourd'hui mis en service au sein du Relais social, mais aussi au centre social et interculturel de l'Alco à Amiens Nord, à la Tour du marais dans le quartier Val d'Avre et à l'Apremis, dans le quartier de Montières. « Cinq autres frigos seront mis en service d'ici la fin de l'année », annonce Mathilde Roy, l'adjointe au maire déléguée au Pacte pour le bien vivre et à l'accessibilité mais aussi vice-présidente du Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Amiens.

Le produit le plus demandé par les familles reste le lait. Mais les gens peuvent choisir, ce qui évite le gaspillage et de voir des légumes dans la poubelle en sortant

Jacqueline Quillet, directrice du Relais social :

« Outil prétexte », comme le dit Catherine Girard, la directrice du CCAS, le frigo solidaire est à disposition des personnes en situation de précarité alimentaire ou qui font face à un accident de la vie. Mais il sert aussi de « porte d'entrée » vers les services sociaux puisque le Relais social est aussi un point relais CAF.

Le frigo du Relais social est accessible du lundi au vendredi et deux samedis par mois, aux heures d'ouverture de la structure. Les frigos partagés sont installés en partenariat avec l'association des Robin.e.s des Bennes, qui assure le suivi de l'approvisionnement. Ils contiennent des denrées qui proviennent de dons de supermarchés mais aussi de particuliers qui peuvent y déposer de la nourriture, sous réserve qu'elle soit emballée individuellement, dans le respect la chaîne du froid et avec une date limite de consommation valide.

Des légumes qui viennent aussi des cueillettes du CCAS

Les légumes proviennent aussi en partie des cueillettes solidaires mises en place par le CCAS depuis le mois de juin, grâce auxquelles des bénéficiaires vont cueillir des fruits et légumes chez deux maraîchers partenaires pour 14 associations. « Ces bénéficiaires deviennent ensuite des ambassadeurs du consommateur local et des produits de saison », affirme Catherine Girard, qui vante ces solutions qui reposent sur « la débrouillardise ».

Courrier Picard
Octobre 2024



Un pacte de solidarité pour aider autour de Ham et Péronne

Trois associations, dont le centre social de Ham et Saint-Jean à Péronne ont signé un pacte avec leur communauté de communes.



Toutes les parties, associations, collectivités et État, se sont retrouvées pour signer ce pacte de solidarités territoriales axé sur la mobilité et le logement - (Photo VINCENT FOUQUET).

Trois associations se sont retrouvées il y a quelques jours à la sous-préfecture de [Péronne](#) pour signer un pacte des solidarités dans deux communautés de communes : l'[Est de la Somme](#) (CCES) et la [Haute Somme](#) (CCHS). Le symbole de l'engagement de l'État dans la prévention et la lutte contre la pauvreté au travers de la prévention dès le plus jeune âge, de la lutte contre les inégalités, de l'accès à l'emploi et à l'insertion, et de la lutte contre la pauvreté. La sous-préfète, Laurence Lecoustre a ainsi apposé sa signature aux côtés de celles des présidents, José Rioja (CCES) et Éric François (CCHS), et des représentants de trois associations du territoire qui œuvrent chaque jour pour le public ciblé : Le centre social de l'Est de la Somme, l'association Saint-Jean à Péronne et Apremis.

Trois acteurs du territoire qui vont mener des actions ciblées (transport et logement) et recevoir un financement pour un an. Le montant total alloué est de 150 000 euros, réparti ainsi : 60 000 euros pour Saint-Jean (renfort de la flotte avec achat d'un minibus, d'un véhicule d'accompagnement et deux voitures électriques), 50 000 euros pour Apremis (renfort du nombre de logements disponibles dans l'est du département) et 40 000 euros pour le centre social (création d'un nouveau service de transport solidaire avec une quinzaine de bénévoles).

Courrier Picard
Février 2025



21 rue Sully | BP 61629 | 80016 AMIENS Cedex 1

Tél: 03 22 93 50 60 | association@apremis.fr

www.association-apremis.org

